



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles

DOSSIERS DE L'UNION 2022

Août 2022

A collage of agricultural images is arranged in a triangular shape on the right side of the page. At the top, a man in a grey cap and a woman in a floral top smile together. Below them is a field of golden wheat. At the bottom, a woman in a dark jacket is kneeling in a field of green plants, possibly a vegetable garden.

ENSEMBLE
POUR NOURRIR
ET FAIRE GRANDIR LE QUÉBEC

1. ÉCONOMIE ET COMMERCE

Hausse du coût des intrants

- Dans une lettre transmise aux ministres Marie-Claude Bibeau et André Lamontagne, l'UPA a prévenu que nous vivons une période inflationniste historique, causée par une multitude d'événements et de conjonctures qui ont favorisé une forte hausse des prix des produits
- Les trois des principaux intrants de production, soit l'alimentation, les engrais et le carburant, ont connu des croissances de prix significativement supérieures à l'Indice des prix à la consommation (IPC). Pour les productions horticoles, le prix des contenants a également connu une hausse de même envergure
- Depuis l'automne 2021, le prix moyen de ces intrants a augmenté d'environ 50 %, alors que l'IPC augmentait de seulement 4,5 % sur la même période. Ces hausses représentent près de 1,5 G\$ en dépenses additionnelles sur une base annuelle
- Une aide spécifique a été demandée aux deux paliers de gouvernement



1. ÉCONOMIE ET COMMERCE

Sécurité du revenu

- 21-22 juillet : réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux
 - Le Cadre stratégique de l'agriculture 2023-2028 (rebaptisé Partenariat canadien pour une agriculture durable) prévoit 500 M\$ en nouveaux fonds (une augmentation de 25 % de la portion à coûts partagés du partenariat)
 - 250 M\$ résilients (150 M\$ du fédéral et 100 M\$ des provinces) iront au nouveau Programme des paysages agricoles
 - 250 M\$ (150 M\$ du fédéral et 100 M\$ des provinces) seront distribués dans les cinq domaines prioritaires des programmes à frais partagés (au choix des provinces)
- Agri-stabilité : le taux de compensation passera de 70 à 80 % (en vigueur en 2023)
- Assurance récolte foin : refonte des grilles de pertes (gel, quantité et qualité)
- Demande de bonification du programme Agri-Québec Plus (ex. : retrait de la limite de 50 000 \$)
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'action du Groupe de travail sur l'assurance récolte
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'action de la Table FADQ-UPA sur le financement agricole
- Bonification du Programme Investissement Croissance (50 M\$ sur deux ans) de la Financière agricole du Québec (budget 2022-2023)



1. ÉCONOMIE ET COMMERCE

Fiscalité municipale

- MAPAQ : publication du projet de règlement sur le processus d'indexation du plafond de taxation sur la valeur des terres agricoles
- UPA : élaboration d'un argumentaire et d'un plan d'action pour limiter la valeur foncière des terres agricoles aux rôles d'évaluation

Commerce international

- Coalition et Mouvement Nourrir l'humanité durablement : faire connaître les principes d'un projet de Convention internationale sur l'alimentation durable afin de susciter l'adhésion d'un plus grand nombre de personnes de différents milieux
- Accord de libre-échange permanent avec le Royaume-Uni et son intention d'adhérer au Partenariat transpacifique global et progressiste : suivi des discussions sur les produits agricoles
- Compensations pour les ouvertures de marché : s'assurer que les producteurs agricoles qui sortent perdants des ententes de libre-échange soient dédommagés de façon équitable et à la hauteur des pertes encourues (ex. : Accord Canada–États-Unis–Mexique)
- Suivi des futures ententes commerciales (MERCOSUR, Alliance du Pacifique)



2. AGROENVIRONNEMENT

Stratégie agroenvironnementale

- Suivi du Plan d'économie verte (MELCC)
- Suivi du Plan d'agriculture durable (MAPAQ)
 - Volet reconnaissance : programme de rétribution des pratiques agroenvironnementales (14 M\$ par année jusqu'en 2025 + bonification de 29 M\$ sur 5 ans), dont la mise en œuvre est à venir; 1 800 entreprises inscrites
 - Volet développement des connaissances : collaboration avec le Réseau québécois de recherche en agriculture durable
 - Volet transfert de connaissances, sensibilisation, formation et accompagnement : 49 engagements des regroupements de producteurs, dont un projet de l'UPA
- 250 M\$ pour un programme fédéral de paysages agricoles résilients afin d'appuyer la séquestration du carbone, l'adaptation et d'autres avantages environnementaux connexes
- Poursuite des travaux du Comité sectoriel agricole permanent MAPAQ-MELCC-UPA



2. AGROENVIRONNEMENT

Suivis réglementaires

- Révision des normes relatives à la circulation des véhicules lourds
- Dossier circulation des véhicules agricoles
- Exemption obtenue pour les remorques agricoles en lien avec le dispositif de sécurité des bennes basculantes
- Annonce, par le ministère des Transports, d'un programme visant à compenser les dommages causés par les véhicules tout-terrain et les motoneiges (5 M\$ sur cinq ans)



2. AGROENVIRONNEMENT

En action pour le lac Saint-Pierre

- Déploiement (4^e année) du projet MAPAQ Cohabitation agriculture-faune en zone littorale au lac Saint-Pierre (2019-2023), en collaboration avec les quatre fédérations régionales concernées, trois ministères (MAPAQ, MELCC, MFFP), les partenaires et le Pôle d'expertise multidisciplinaire
- Déploiement (3^e année) du Projet d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), approche de laboratoire vivant dans trois bassins versants en amont du littoral du lac Saint-Pierre (2020-2023), en collaboration avec les quatre fédérations régionales concernées, les partenaires et les chercheurs d'AAC
- Dépôt d'intention (juin 2022) de la phase 2 du projet LV2

Agriclimat

- Fonds d'action à la ferme pour le climat : 19 M\$ à l'UPA (en collaboration avec les Producteurs de grains du Québec et le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec) pour l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques en matière de cultures de couverture et de gestion de l'azote afin de réduire leurs émissions nettes de GES



3. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aménagement du territoire

- Participation à l'élaboration du plan de mise en œuvre de la nouvelle politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Suivi de la modification au règlement sur l'autorisation ou l'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la CPTAQ
- Suivi de l'adoption, par les fédérations régionales, de la politique d'aménagement des fédérations de l'UPA
- Travaux en vue d'une stratégie globale de mobilisation des producteurs agricoles commerciaux urbains
- Participation aux travaux de la Table de travail visant la création d'un programme permanent de recyclage des plastiques agricoles



4. MISE EN MARCHÉ ET AIDE AUX GROUPES

Frais exigés aux fournisseurs

- Réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux du 22 juillet 2022
 - Les travaux pour l'élaboration d'un code de conduite se poursuivent
 - Les ministres ont demandé à l'industrie de présenter le code complet d'ici novembre 2022

Table pour le développement des marchés de proximité

- Veille sur les initiatives et projets porteurs pour la mise en marché de proximité
- Poursuite des réflexions du Groupe de travail sur l'abattage de proximité (irritants réglementaires, développement de nouveaux modèles, etc.)

Table pour le développement des viandes de spécialité

- Favoriser la concertation entre les parties prenantes concernées par le développement de la filière des viandes de spécialité du Québec (producteurs, abattoirs, transformateurs et distributeurs)

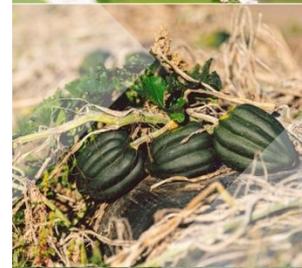
Loi sur les produits alimentaires et révision de son règlement sur les aliments

- Les modifications au *Règlement sur les aliments* (P-29, r.1) sont à venir



5. AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- 2 800 entreprises agricoles détiennent la certification biologique au Québec
- L'objectif de 98 000 hectares de la Politique bioalimentaire a été atteint plus tôt que prévu (2019 plutôt que 2025)
- Le financement fédéral pour la prochaine révision des normes biologiques canadiennes demeure un enjeu
- Tenant compte de la publication du rapport de l'UPA sur le soutien à la production biologique ici et ailleurs dans le monde, le MAPAQ développe actuellement une série de nouvelles mesures de soutien au secteur biologique pour donner suite à sa Stratégie de croissance du secteur biologique publiée en 2015
- À voir comment les mesures de soutien retenues par le MAPAQ cadreront avec le renouvellement du Partenariat canadien pour l'agriculture, au regard des appuis actuellement en place sous forme de bonifications des programmes existants (Services-conseils, Prime Vert, Initiative ministérielle de productivité végétale, ASREC et Agri-Québec)



6. MAIN-D'ŒUVRE ET PRÉVENTION

Conseil de développement de la main-d'œuvre (CDMA)

- Le conseil général de l'UPA a adopté des orientations stratégiques en matière de main-d'œuvre agricole, donnant naissance au CDMA regroupant UPA/CEA et AGRICarrières
- Développement des services en quatre axes pour tous les employeurs agricoles

Entente UPA-FERME-RATTMAQ

- L'UPA, la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère et le Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ) ont annoncé la conclusion d'une entente de collaboration visant à assurer un environnement de travail sain, sécuritaire et respectueux des droits des TET

Santé et sécurité du travail (projet de loi 59 – adopté en octobre 2021) – 37 % des fermes à la CNESST

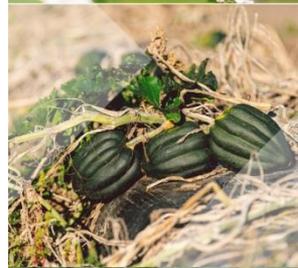
- Le Parkinson ajouté à la liste des maladies professionnelles
- Mesures particulières demandées pour le secteur agricole (nouvelles obligations à compter du 6 avril 2022)
 - Soutien à la prévention pour toutes les fermes du Québec
 - Fonds spécial pour indemniser les maladies des producteurs et travailleurs couverts ou non par la CNESST (pesticides)



6. MAIN-D'ŒUVRE ET PRÉVENTION

Travailleurs étrangers temporaires

- L'Union demande un encadrement pour la mobilité des TET agricoles (changement d'employeur)
 - Respect du contrat de travail
 - Un TET agricole devrait rester dans ce même secteur
 - Que les remplacements de TET soient autorisés rapidement
 - Que le nouvel employeur dédommage l'employeur initial
- Pour les logements, le fédéral introduit, pour 2024, de grands principes qui sont largement appliqués au Québec.
 - L'occupation doit être autorisée et les éléments suivants doivent être adéquats : eau courante potable chaude et froide, installations sanitaires, aération et température, sécurité-incendie, étanchéité des logements
 - Les matières et les équipement dangereux sont éloignés des logements
- Les discussions se poursuivent sur les autres éléments comme la fin des lits superposés et le ratio de salle de bain et cuisine par TET. Nous demandons toujours un support financier pour toute nouvelle norme



7. ÉNERGIE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Énergie

- Extension du réseau gazier d'Énergir : identification des projets porteurs visant l'extension du réseau gazier en milieu agricole, en collaboration avec les fédérations régionales
- Passages à niveau : mise en place d'un canal de communication avec Transport Canada concernant les enjeux liés aux passages à niveau sur les terres agricoles et forestières
- Biométhanisation agricole : suivi des projets et des conditions de développement de cette filière (implication de l'UPA au sein du comité provincial du MERN)

Internet haute vitesse et téléphonie cellulaire

- Grâce à l'Opération haute vitesse Canada-Québec, 150 000 foyers devraient être branchés à la fibre optique d'ici septembre 2022 (826 M\$)
- Comme ce sont les foyers qui sont visés, certaines entreprises agricoles isolées peineront à obtenir ce branchement
- Les infrastructures liées au déploiement de la fibre optique nécessiteront des autorisations de la CPTAQ. Les fédérations régionales doivent s'attendre à recevoir des demandes en ce sens



8. FIDUCIE



FIDUCIE
AGRICOLE
UPA • FONDACTION

Fiducie agricole UPA-Fondation

- Un nouvel outil pour préserver la vocation des terres agricoles, peu importe la région ou la production visée, dans le but, notamment, de soutenir les projets de la relève agricole

Fonctionnement

- Suivant l'étude et l'acceptation d'un projet déposé par un futur locataire, en collaboration avec le propriétaire actuel, la Fiducie acquiert une propriété et la loue à long terme
- Le loyer exigé permet de rembourser sur une longue période les emprunts de la Fiducie pour acquérir la propriété

État d'avancement

- La Fiducie est opérationnelle et déjà plusieurs agricultrices et agriculteurs sont en discussion pour des projets spécifiques
- Les premières acquisitions se feront en 2022

Fiducie agricole REM

- Acquisition d'un premier terrain de 11 hectares dans la municipalité de Brossard (juillet 2022)



9. COOP DE SERVICES

SCF Conseils

- Prioriser, dans le plan d'action 2021-2023, le déploiement d'un plan provincial, décliné régionalement, qui structurera le développement et l'amélioration des opérations et de l'offre de services des SCF
- Soutenir les équipes de gestion en place afin de mettre en œuvre ces changements
- Adopter des pratiques de gestion des ressources humaines favorisant l'attraction et la rétention des compétences au sein du réseau des SCF afin de garantir l'offre de services aux producteurs
- Réaliser le projet triennal de migration Expert plus / Caseware
- Réaliser le projet triennal de mise en place de l'Académie de formation SCF Conseils



10. RELATIONS PUBLIQUES, MÉDIATIQUES ET GOUVERNEMENTALES

Prise en compte des enjeux agricoles et des priorités de l'Union en période électorale

- Les thèmes retenus sont :
 - favoriser la résilience des entreprises agricoles (inflation, budgets et programmes de gestion des risques)
 - protéger encore plus notre garde-manger (zone agricole)
 - accélérer le virage écologique souhaité par tous (agroenvironnement)
 - faciliter l'accès au capital et bonifier l'aide à la relève agricole
- Un échange avec chacun des chefs de partis est également prévu dans le cadre du conseil général des 7 et 8 octobre



11. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS

Renforcer la vie syndicale, la relève syndicale et la mixité

- Après une vaste consultation, le congrès général de 2021 a adopté une résolution demandant d'instaurer une large démarche d'amélioration continue visant à renforcer la vie syndicale, la relève syndicale et la mixité
- Un plan d'action est actuellement en déploiement
- Les priorités pour 2022 sont :
 - assurer l'accueil des nouveaux producteurs dans les délais requis
 - mettre sur pied les comités de travail et mandater les agents de changement
 - déployer les outils et les stratégies pour aider le recrutement syndical, particulièrement des jeunes et des femmes
 - amorcer les travaux visant à modifier les règlements des syndicats locaux



12. COMMUNICATIONS ET MARKETING

Planification de la campagne 2022 *Mangeons local plus que jamais!*

- Déploiement d'une campagne promotionnelle d'envergure
 - Quatre tournées de relations publiques avec quatre personnalités québécoises
 - Campagne publicitaire multicanal
- Nouvelles fonctionnalités ajoutées à l'application
 - Calendrier des événements à vocation agroalimentaire
 - Projet pilote d'épicerie en ligne avec Maturin (à l'automne)

Refonte de la formule des **Portes ouvertes sur les fermes du Québec**

- Les Portes ouvertes sur les fermes du Québec deviennent les Portes ouvertes Mangeons local. Elles offrent des rendez-vous (34) qui s'étendent de juin à octobre. Des annonces seront faites dans l'application Mangeons local
- Projet pilote avec l'application Anekdote permettant de diffuser des capsules audio informatives pour les visiteurs

Déploiement de kiosques Kasscrout sur tout le territoire

- Kiosques et matériel d'animation clés en main distribués aux fédérations régionales pour animation dans des camps de jour, marchés et autres événements, tout au long de l'année



12. COMMUNICATIONS ET MARKETING

Déploiement de la marque employeur en deux phases, au printemps et à l'automne 2022

- En collaboration avec les fédérations régionales et spécialisées
- Affichage, infolettre, petites attentions pour les employés, activités sociales, etc.
- Campagne interne Devenez le visage de l'UPA : recherche d'ambassadeurs pour séance photo
- Création et déclinaison d'une plateforme visuelle accompagnée d'un slogan

Planification du 100^e anniversaire de l'Union

- Élaboration de la vision
- Recherche de subventions
- Consultation des affiliés
- Grandes lignes de la programmation

Relance de la stratégie jeunesse

- Adaptation du jeu Kasscrout pour les écoles en collaboration avec des partenaires de contenu et de diffusion (automne 2022 et hiver 2023)



13. DOSSIERS DIVERS

Entrée sans autorisation sur les entreprises agricoles

- Consensus des groupes de productions animales pour mettre en place des mesures législatives similaires à celles adoptées en Ontario pour contrer les entrées sans autorisation sur les entreprises agricoles
- Création d'un comité interministériel pour étudier le sujet; un comité avisé devrait être créé en 2022
- Projet de loi privé (Parti conservateur du Canada) redéposé à la Chambre des communes (le précédent étant mort au feuillet en raison des élections)

Récupération des animaux morts

- Un plan d'action a été mis en place pour résoudre les questions de fréquence de ramassage des carcasses et des problèmes d'odeurs en provenance de certains sites
- L'UPA s'est adressée au ministre Benoît Charrette quant à l'importance du maintien des services au Québec (litige entre la Ville de Montréal et Sanimax)

Services vétérinaires en région

- L'entente relative à la transition du Programme d'amélioration de la santé animale au Québec vers le Programme intégré de santé animale du Québec a été renouvelée pour une durée de trois ans
- L'UPA participe au comité consultatif chargé du suivi de l'application de l'entente et de l'analyse des demandes, pour la relève en région, visant à répondre aux besoins en services vétérinaires



13. DOSSIERS DIVERS

Assurabilité des fermes

- De plus en plus de producteurs observent des hausses majeures du coût de leur police d'assurance, alors qu'un certain nombre d'entre eux sont incapables de s'assurer
- Un sondage maison de la Confédération a démontré que 20 % des répondants avaient subi des hausses jugées excessives de leur prime d'assurance à la ferme dans la dernière année, et que 6 % n'étaient tout simplement plus assurés
- Avec l'aide de spécialistes, la Confédération a fait des recherches pour trouver des solutions de rechange qui pourraient être offertes aux agriculteurs du Québec
- La Confédération travaille avec une firme de courtage pour tenter de mettre en place un programme d'assurance spécialement dédié aux producteurs



13. DOSSIERS DIVERS

Projet de loi 41

- Le projet de loi modifiant la *Loi sur les agronomes*, déposé le 1^{er} juin, est une atteinte illégitime à la profession d'agriculteur
- Il précise notamment le champ d'exercice de la profession d'agronome ainsi que les activités professionnelles qui lui sont réservées (article 25), comme c'est le cas pour plusieurs autres lois professionnelles
- Il omet toutefois de reconduire une précision importante de la législation actuelle, soit que ces dispositions ne s'appliquent pas aux actes posés par un agriculteur
- D'ici l'adoption d'un éventuel règlement reconduisant ou non cette exception, les agriculteurs québécois devraient s'en remettre systématiquement à un agronome pour des décisions et des gestes inhérents à la pratique usuelle de leur métier
- Le projet de loi est mort au feuilleton en raison des élections générales, mais il sera certainement redéposé (le MAPAQ mène actuellement des consultations)



13. DOSSIERS DIVERS

Financement par tous

- La résolution adoptée lors du Congrès général 2021 demande à l'Union de mettre en place une méthode de financement équitable par et pour tous les producteurs. En ce sens, il a été convenu de :
 - demander au gouvernement du Québec de modifier la *Loi sur les producteurs agricoles* concernant les paramètres possibles pour fixer la cotisation
 - préparer la mise en place d'une nouvelle formule de financement, en se basant sur la consultation réalisée au cours de l'année 2021 (palier de revenu, complément de cotisation pour les productions hors plan conjoint)
 - mettre en place de nouvelles initiatives pour faciliter la participation de l'ensemble des groupes de producteurs aux activités et instances démocratiques de l'UPA et pour soutenir le développement de leur secteur
 - poursuivre les consultations sur le nouveau mode de financement, notamment quant à l'établissement d'une répartition plus grande des cotisations de base et complémentaires, sur un minimum de six paliers
 - procéder, une fois la modification législative adoptée par le gouvernement, à une large consultation en vue d'établir un nouveau plan de financement

